

L'Émancipation

syndicale & pédagogique

Manifeste de l'Émancipation Tendance Intersyndicale

PRÉAMBULE

L'Émancipation est une tendance intersyndicale organisée, qui défend et met en pratique, dans le syndicalisme et les mouvements sociaux, une orientation anticapitaliste, de lutte de classe, de transformation sociale et scolaire, et des formes d'action largement validées dans les luttes auto-organisées des travailleurEs.

Pour ce faire,

L'ÉMANCIPATION Tendance Intersyndicale

◆ intervient de façon cohérente et publique dans l'ensemble des syndicats résultant de l'éclatement actuel du syndicalisme (FSU, SUD Éducation, CNT, CGT, UNSA...) et dans les structures démocratiques dont se dotent les travailleurEs et les mouvements de lutte pour :

- développer les luttes de défense quotidienne des travailleurEs, comme celles qui vont dans le sens de la transformation sociale anticapitaliste, en assurant l'articulation entre les deux.

- œuvrer à la généralisation des luttes interprofessionnelles et à la perspective de la grève générale pour gagner contre l'offensive du capitalisme sur tous les fronts.

- unifier ces luttes en visant à l'unification, des structures syndicales entre elles, mais aussi avec les structures nées des luttes, dans une perspective de (ré)unification syndicale.

- défendre la condition de ce rassemblement de différentes sensibilités dans une même structure syndicale : la reconnaissance partout d'un réel droit de tendance, qui permette aussi bien de faire vivre le pluralisme que de se positionner en alternative aux directions syndicales et de s'opposer aux bureaucraties.

◆ construit son intervention à partir de la défense des plus fragiles : précaires, chômeuses et chômeurs, excluEs, victimes des "plans sociaux", répriméEs...

◆ considère comme essentielles les luttes globales qu'elle s'efforce de réinvestir dans le cadre syndical : sans papiers, femmes, antiracismes... luttes contre le pillage de la planète et les agressions de l'environnement, contre la guerre et les occupations, luttes pour l'émancipation des peuples, contre le néocolonialisme, contre les oppressions linguistiques...

◆ contribue activement à la publication et à la diffusion de **L'Émancipation syndicale et pédagogique**, revue de tribune libre qui assure la continuité de la revue **L'École Émancipée** paraissant depuis 1910, et qui se donne les moyens de continuer à être en prise sur les luttes actuelles, notamment dans leur dimension interprofessionnelle.

À partir de ces principes fondamentaux, hérités de son histoire, notamment du syndicalisme révolutionnaire (dont elle est depuis plus d'un siècle le courant le plus constant), L'ÉMANCIPATION Tendance Intersyndicale élabore ses positions dans des structures démocratiques (Groupes Départementaux, Collèges, Semaines,...) qui permettent la coopération et la mise en synergie de différentes sensibilités syndicales, politiques, pédagogiques... qu'elle fédère.

L'ÉMANCIPATION Tendance Intersyndicale assume la continuité de l'École Émancipée. Les principes et les grandes orientations qui fondent son identité et guident son action ont été précisées à plusieurs reprises (1954, 1994, 1997). L'actualisation de ces positions fondamentales a été bloquée par ceux-là mêmes qui oeuvraient pour que l'École Émancipée se

dissolve dans les directions réformistes de la FSU. À présent que cette dissolution est achevée au prix d'une scission et d'une captation de la revue *L'École Émancipée*, l'ÉMANCIPATION Tendance Intersyndicale, fidèle à son héritage, ancrée dans l'actualité et résolument tournée vers l'avenir entend préciser ses valeurs, son orientation, ses pratiques et son mode de fonctionnement.

Pour une conception révolutionnaire du syndicalisme

Depuis l'effondrement du système soviétique - système que nous avons toujours condamné et farouchement combattu - le système capitaliste règne sans partage engendrant misère, exclusion sociale, et enrichissant les plus riches, tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle des États. Le discours dominant martèle sans cesse qu'il n'y a pas d'alternative possible à la loi du marché. Sous couvert de modernité, l'idéologie libérale engage l'ensemble des pays riches dans la voie de la régression sociale et aggrave la situation des pays pauvres tout en les rendant de plus en plus dépendants. En France et dans l'ensemble de l'Europe, la social-démocratie a abandonné sa référence au socialisme et conditionne l'amélioration lente et progressive du sort des salariéEs et des excluEs à une gestion loyale du capitalisme. Les grandes centrales syndicales réformistes accompagnent cette politique. Partout, cette orientation conduit à un échec politique et social, lequel alimente une forte poussée de l'extrême droite raciste et fasciste.

Dans un tel contexte, les principes historiques fondamentaux du syndicalisme révolutionnaire restent pleinement d'actualité. C'est pourquoi l'Émancipation, Tendance Intersyndicale, partout où elle intervient, demeure fidèle à un certain nombre de principes concernant la nature et le rôle du syndicalisme en général, pour lequel elle fait le choix du syndicalisme révolutionnaire.

A) La lutte des classes

1) Le syndicalisme révolutionnaire reconnaît l'existence de l'exploitation du travail et la division de la société en classes antagonistes : les classes dominantes et les classes exploitées, d'où la lutte des classes avec pour perspective l'abolition du salariat et du patronat.

2) Dans cette lutte, le syndicalisme révolutionnaire prend le parti des exploitéEs contre les exploités d'une manière inconditionnelle et permanente.

3) Il dénonce la division en catégories hiérarchisées au sein des classes exploitées, instrument de discord favorable à la domination de classe. Le syndicalisme révolutionnaire s'oppose à l'ouverture de l'éventail des salaires, à la création factice de fonctions et de titres, à la formation de pseudo-élites économiques, tous moyens qui diluent l'opposition de classe à la bourgeoisie et à l'État qui l'incarne. Le syndicalisme révolutionnaire se situe d'abord aux côtés des plus précaires, des plus exploitéEs.

4) Le syndicalisme révolutionnaire est investi dans les luttes auto-organisées partout où le capitalisme produit ses ravages : l'environnement, le sexisme, les "sans"...

5) Parce que les religions participent à l'aliénation des peuples, parce que tous les pouvoirs religieux sont des acteurs de cette aliénation, l'anticléricalisme, en tant que lutte contre l'intrusion des pouvoirs religieux dans la sphère publique, est un devoir du syndicalisme révolutionnaire, qui s'inspire notamment d'une philosophie rationaliste et athée.

6) Le syndicalisme révolutionnaire a pour but la gestion directe des instruments de travail, de production et d'échange, et la disparition des classes sociales. Il inscrit son action dans une perspective de révolution sociale et de socialisme autogestionnaire.

7) La construction syndicale est le cadre de l'expérience prolétaire qui prépare à l'autogestion économique.

B) L'internationalisme

1) Un seul système économique domine la planète : la recherche du profit à tout prix, l'accélération de la concentration capitaliste et la modification des modes de production ont bouleversé la société en profondeur. Dans les pays occidentaux réputés démocratiques, les riches s'enrichissent et le nombre des chômeuses/chômeurs, précaires, personnes privées des droits fondamentaux (santé, éducation, culture, logement, justice...) explose. Cette situation ne relève pas de la crise conjoncturelle ; c'est une donnée durable et un mode de fonctionnement de la société de marché.

2) Les pays riches continuent d'organiser le pillage du Tiers-Monde, étranglé par la dette et les échanges inégalitaires. Dans le Tiers-Monde comme dans les anciens pays de l'Est, la domination capitaliste, loin de résoudre les graves problèmes de ces sociétés, provoque la désagrégation du tissu social et livre davantage ces pays aux replis identitaires, aux fanatismes religieux, ferments de dictature et de guerres.

3) La politique du gouvernement des États-Unis, moteur du capitalisme mondial, organise le pillage de la planète et la guerre permanente. Il faut y opposer des projets cohérents pour produire, échanger et consommer autrement. La composante internationaliste des luttes syndicales dans les pays européens doit être prise en compte. L'ensemble de la planète doit vivre décemment en maîtrisant la gestion de ses ressources et les risques technologiques.

4) Pour toutes ces raisons, le syndicalisme, solidaire des travailleurEs du monde entier, pratique un internationalisme intransigeant. Dans tous les conflits, il prend le parti des exploitéEs et des oppriméEs.

5) Cela exige une opposition irréductible à l'armée en tant que corps constitué, au militarisme et au chauvinisme sous toutes leurs formes.

C) Nature et buts du syndicat comme organisation de classe

1) Le syndicat rassemble et organise les travailleurEs des différents secteurs, qu'elles/ils soient actives/actifs, retraitéEs ou chômeuses/chômeurs : il constitue pour elles et eux un instrument autonome irremplaçable de lutte, de défense et d'éducation.

2) Le syndicat fait prédominer constamment l'intérêt commun de touTEs les travailleurEs sur les intérêts de catégorie.

3) Le syndicat est indépendant. Il refuse tout lien organique avec les partis politiques, l'État ou les Églises et d'une manière générale tout groupement extérieur (*Charte d'Amiens*). Cette règle n'exclut pas la possibilité d'accords circonstanciels avec d'autres organisations non syndicales en vue de lutter contre l'ennemi de classe commun.

4) Le souci d'indépendance et la volonté d'unification syndicale déterminent quelques principes organisationnels valables en toutes circonstances :

- interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux ;
- droit de tendance ;
- homogénéité des organes exécutifs ;
- rotation des mandats ;
- détermination de l'orientation syndicale par des congrès réguliers et des assemblées générales démocratiquement organisées.

D) Contre la hiérarchie, contre la division

Le syndicalisme révolutionnaire lutte contre les hiérarchies. Dans la Fonction publique, cette position fondamentale se traduit par une discrimination nécessaire entre fonctionnaires d'exécution et fonctionnaires d'autorité.

1) Par fonctionnaire d'autorité, nous entendons les fonctionnaires qui ne sont pas les simples agents salariés de l'État, mais ses représentantEs directEs. Les rapports des fonctionnaires d'exécution avec l'État sont des rapports analogues à ceux des ouvrières/ouvriers et des patrons ; les fonctionnaires d'autorité sont l'État incarné, matérialisé.

2) En ce sens, la lutte contre les classes dominantes se trouve transposée sur le plan administratif sous la forme d'une lutte contre l'autorité.

3) En toutes occasions, le syndicaliste révolutionnaire dénonce les abus, les injustices, les pressions administratives et plus généralement la "raison d'État". Il se solidarise avec touTEs les camarades briméEs par les chefs.

4) Il n'y a entre l'autorité et le syndicat aucune collaboration confiante. Il y a antagonisme et lutte.

Le syndicat lutte contre l'autoritarisme émanant de la hiérarchie des fonctions. La lutte contre la hiérarchie fait partie de l'apprentissage de la gestion directe. Il rejette toute forme de division des travailleurEs, primes au mérite, augmentations de salaires hiérarchisées, avancement arbitraire, postes à profil,

multiplication des statuts et des formes de précarité. En particulier, dans la fonction publique, il réclame un statut identique pour touTEs, indépendamment de la fonction exercée. C'est ce qu'on appelle le corps unique. Les formations permettent l'accès à des métiers différents mais ne justifient en aucun cas ni la hiérarchie salariale ni des charges de travail inégales.

L'Émancipation comme tendance et comme lieu d'élaboration du syndicalisme révolutionnaire

L'Émancipation Tendance Intersyndicale prend acte de l'actuel paysage syndical. Elle respecte la pluralité des engagements syndicaux de ses militantEs. Pour autant, elle ne saurait se satisfaire de cette situation de division, qui affaiblit les luttes des travailleurEs.

Dans toutes les organisations syndicales où elles/ils interviennent, les militantEs de L'Émancipation Tendance Intersyndicale œuvrent à l'unité d'action. Elles/ils travaillent à l'unification syndicale et à la création d'une Fédération d'Industrie, c'est-à-dire d'un syndicalisme organisé à partir de structures intercatégorielles locales fédérées aux niveaux départemental puis national. Cette conception s'oppose à une construction verticale de syndicats souverains, catégoriels et nationaux.

Pour l'Émancipation, toutes les structures existant aujourd'hui doivent être provisoires. Parce qu'elles doivent se réunifier, les confédérations, fédérations, syndicats actuels ne constituent pas de fins en soi. L'objectif de l'unité syndicale interdit d'accepter leur pérennisation ou de jouer le jeu de leur concurrence.

L'Émancipation Tendance Intersyndicale refuse un syndicalisme limité à la seule Éducation Nationale. Elle se prononce pour une confédération unitaire des travailleurEs.

Dans le cadre de l'unification syndicale et de la Fédération d'Industrie, le droit de tendance devra s'imposer comme modalité de structuration du débat démocratique. Le droit de tendance est un des éléments historiquement constitutifs de l'identité de l'Émancipation. Cela implique de présenter au vote des textes d'orientation syndicale, et de présenter des listes au scrutin proportionnel pour l'élection des instances délibératives là où c'est déjà possible, et de le promouvoir là où ce ne l'est pas encore. Dans l'immédiat, toutEs les militantEs de l'Émancipation, quel que soit leur lieu d'investissement syndical, veillent à garantir le droit d'expression publique des opinions minoritaires. Elles/Ils défendent publiquement et à tous les niveaux leur projet d'orientation syndicale. Ce droit ne doit pas se réduire à une caution démocratique pour les directions en place, à un parlementarisme figé ou à la recherche d'une unanimité à tout prix. Il impose un combat sans concession face aux directions syndicales réformistes. L'Émancipation Tendance Intersyndicale est structurée en Groupes Départementaux, elle se réunit en Collèges nationaux, organise chaque année une

Semaine comprenant l'AG statutaire regroupant les adhérentEs abonnéEs à la Revue. Dans ces cadres, elle élabore son orientation, confronte ses points de vues, échange ses expériences syndicales diverses, fait circuler l'information, par le moyen de son Bulletin Intérieur.

L'Émancipation Tendance Intersyndicale comme projet révolutionnaire pour le système éducatif

Aucun projet révolutionnaire ne peut faire l'impasse sur les exigences de laïcité et de gratuité. L'Émancipation combat pour la laïcité et défend le service public laïque et gratuit d'éducation. Elle prône la nationalisation sans indemnité ni rachat de toutes les écoles privées confessionnelles ou patronales. Elle combat les atteintes au principe de laïcité et l'immixtion de la religion dans l'École, que ce soient les aumôneries, le système concordataire d'Alsace-Moselle, ou la récente introduction de "l'enseignement du fait religieux". Elle s'oppose à la déconcentration de la gestion du service public vers les régions, la mainmise du patronat sur la formation technique et professionnelle et au détournement croissant de ces formations vers l'entreprise (alternance, lycée des métiers, licences professionnelles ...). Elle refuse aussi le développement des formations payantes à l'Université et la marchandisation progressive de divers secteurs de l'Éducation. Elle s'oppose à la main mise des pouvoirs locaux sur le système éducatif.

Comme cela apparaît dans le titre de la Revue, l'intervention syndicale et les pratiques pédagogiques et éducatives sont intimement liées et ce lien organise nos revendications.

Il est bien sûr hors de question d'imposer une "ligne" pédagogique, ou éducative ou un quelconque projet clé en mains. Définir pour l'École, et dans le cadre de l'éducation polyvalente pour touTEs, les savoirs dont elle a la charge d'organiser l'étude, et les modalités de cette étude, ne saurait pour nous que résulter d'un choix démocratique assumé par la société tout entière ; le personnel de l'Éducation nationale est loin d'être seul concerné. Dans une société capitaliste, et à l'inverse de cette logique de débat démocratique, les rapports de force entre classes sociales s'expriment aussi sur les enjeux assignés au système éducatif. Nature des savoirs à enseigner, ouverture ou limitation de l'accès à ces savoirs, ségrégation ou démocratisation dans l'organisation scolaire (privé/public), places et rôles des enseignantEs, des personnels agents, ouvriers, administratifs et des élèves au sein du processus d'enseignement et d'éducation, dimensions idéologique et éducative liées aux formes de l'éducation, de l'enseignement, valeurs des diplômes, etc., c'est-à-dire rapports de la société à son École, sont constamment soumis aux intérêts contradictoires des classes en présence.

Nous situant clairement dans le camp de celles et ceux qui luttent contre l'exploitation et l'aliénation capitalistes, nous luttons pour une éducation

populaire visant à l'émancipation des personnes : ouverture de l'accès aux outils pertinents de la connaissance constitués des savoirs afin d'en disposer ultérieurement de façon autonome hors École, promotion du débat et de la confrontation critiques, et non de l'imposition, au cours du processus d'enseignement dans la perspective de la transformation révolutionnaire de la société. En effet, Il n'y a pas de pratique éducative neutre, toute pratique éducative est d'ordre politique.

Contre l'école des filières et de la ségrégation sociale, nous défendons un unique service public laïque d'éducation, avec, pour touTEs, et jusqu'à l'actuelle fin du lycée, un enseignement polytechnique et donc polyvalent, porteur de la suppression des hiérarchies entre champs disciplinaires ; ceci impose une redéfinition de la notion de travail et des savoirs à acquérir. Le but de l'école n'est pas de former des élèves à des métiers précis ou de les formater pour l'entreprise ; de même que le terrain de l'éducatif, et donc de l'École, ne saurait être un nouveau et lucratif marché sur lequel faire fructifier du capital.

À l'opposé du capitalisme et du libéralisme, nous défendons une pratique éducative fondée sur la coopération, favorisant l'entraide, le mutualisme contre la compétition, le collectif contre l'individualisant, l'autonomie des individuEs et la critique en actes de tous les mécanismes de hiérarchie et de soumission. La coopération doit se traduire aussi dans l'organisation de l'encadrement éducatif adulte via le travail d'équipe et de concertation, ainsi que dans l'accès continu des travailleurEs de l'éducation aux résultats des recherches.

Nous militons pour une pratique éducative fondée sur l'action et l'interaction, sur la rencontre des élèves avec les questions qui motivent les savoirs, car leur acquisition passe par leur construction et leur confrontation. Actions, distanciations, débats au cours desquels s'affirment les connaissances, assurent l'appropriation des savoirs par les apprenantEs et sont à la base d'une ouverture des regards sur le monde. C'est aussi de cette manière que se forge l'esprit critique.

Nous militons pour une pratique éducative non pas pilotée par les pouvoirs économiques mais au contraire par une culture émancipatrice.

Tout cela suppose une réorganisation du temps scolaire, des locaux, des programmes, de la progression des acquisitions, de l'organisation collective et du travail des élèves comme des travailleurEs de l'éducation. Ces orientations doivent trouver une traduction réelle, sur le terrain.

Le syndicalisme révolutionnaire, visant à l'émancipation des salariéEs et des jeunes, armé de ces principes fondateurs, renforce les contestations existantes et donne du sens aux luttes, alors portées par le souffle du changement et de la transformation. La lutte défensive se fait alors offensive : c'est tout l'objet du syndicalisme révolutionnaire.